

Conseil d'Ecole du 1^{er} décembre 2020

Étaient présents :

- Les représentants de la municipalité : M.Labbé (Maire d'Erquy), Mme L'Haridon (Adjointe aux affaires scolaires), M. Requintel (Directeur des affaires générales)
- Les représentants des parents d'élèves : Mme Allouis, Mme Lemaitre, Mme Cheval, Mme Geffray, Mme Guéguen, Mme Perroquin, Mme André, Mme Lemoine, Mme Crumière, M. Gouranton.
- Le DDEN : M. Le Guen, M. Cazaux (DDEN adjoint).
- L'équipe enseignante : Mme Briend, Mme Deruelle, Mme Singer, M. Bouche, Mme Billon, Mme Goerger, Mme Meslin

Excusé : M. Leblanc (Inspecteur de l'Éducation Nationale)

1- Effectifs, organisation pédagogique

- **TPS /PS/MS** : 2/10/7 soit **19 élèves** avec Mme Briend et Mme Billon (vendredi)
- **MS/GS** : 10/9 soit **19 élèves** avec Mme Deruelle – Les deux enseignantes sont aidées par Mme Lebrun (remplacée actuellement par Mme Buisson) et Mme Besnard (ATSEM)
- **CP** : **25 élèves** avec Mme Goerger - Mme Billon assure la décharge de direction le mardi.
- **CE1** : **18 élèves** avec Mme Singer
- **CE2/CM1**: 15/11 soit **26 élèves** avec Mme Meslin et Mme Billon (lundi)
- **CM1/CM2**: 10/16 soit **26 élèves** avec M.Bouche

Total : 133 élèves – Les futurs élèves de TPS seront accueillis dans la classe de Mme Briend.

Autres enseignants rattachés à l'école :

- M.Diveu, psychologue scolaire du RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficultés) est actuellement en arrêt, une personne vient d'être recrutée pour le remplacer jusqu'en janvier. Nous n'avons plus d'enseignant spécialisé qui intervient sur l'école.
- Mme Badiel, enseignante remplaçante est affectée à l'école de Plurien en ce moment.

Yannick Guégan, animateur sportif municipal, intervient en EPS à partir du CP (6 séances au cycle 2, 12 séances pour le cycle 3)

Organisation pédagogique :

Échanges de services :

Mme Deruelle assure l'enseignement de l'anglais pour les élèves de CM1/CM2 de M. Bouche pendant que M. Bouche propose des activités de motricité aux élèves de GS. Pendant la période de confinement, Mme Meslin assure l'enseignement de l'anglais pour éviter un brassage entre la maternelle et l'élémentaire.

M.Bouche travaille actuellement sur la compréhension de lecture et la résolution de problèmes avec les élèves de Mme Meslin.

2- Règlement intérieur de l'école

Rappel : Le règlement intérieur a été modifié l'an passé puisque l'école maternelle est désormais obligatoire à partir de la PS (3 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours). Il n'y a pas d'obligation scolaire pour les élèves de TPS quelle que soit leur date de naissance (même s'ils ont 3 ans au mois de janvier).

L'obligation d'assiduité scolaire peut être aménagée en petite section d'école maternelle à la demande des personnes responsables de l'enfant. Ces aménagements ne peuvent porter que sur les heures de classe prévues l'après-midi. Elles tiennent compte des horaires d'entrée et de sortie des classes et du fonctionnement général de l'école. La demande d'aménagement, écrite et signée, est adressée par les responsables de l'enfant au directeur de l'école qui la transmet, accompagnée de son avis, à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dans laquelle est implantée l'école, dans un délai maximum de deux jours ouvrés.

Les modalités de l'aménagement validées par l'inspecteur de l'éducation nationale peuvent être modifiées à la demande des personnes responsables de l'enfant, en cours d'année scolaire, selon les mêmes modalités que celles applicables aux demandes initiales.

3- PPMS et sécurisation de l'école

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité a été réactualisé. Il définit les différentes conduites à tenir en cas de risque majeur ou d'intrusion, notamment les lieux et modalités de mise en sécurité des élèves et personnels. Rappel : les portes d'entrée ont été changées côté maternelle et élémentaire avec un système d'ouverture par badge, des films opaques ont été posés en bas des surfaces vitrées visibles de l'extérieur. Il en manque cependant encore dans les classes de Mme Singer et M. Bouche comme cela avait déjà été signalé à plusieurs reprises par le passé. Des verrous ont été rajoutés dans les salles de confinement en élémentaire. Il faudra également en rajouter en maternelle comme prévu dans le PPMS.

A la rentrée, la Municipalité a équipé de mallettes PPMS les différentes salles de confinement.

Attention, il faut encore trouver un nouveau système d'alarme sonore qui puisse être déclenché à différents endroits de l'école. Cette demande a été renouvelée tous les ans en conseil d'école depuis novembre 2016 mais il n'y a pas eu de solution trouvée pour le moment.

M. Requentel explique qu'un prestataire est pressenti pour trouver une solution rapide avec un système de boîtier.

M. le Maire ajoute que des blocs de béton ont été déposés devant les entrées de l'école dans le cadre « urgence attentat ».

4 - Projets pédagogiques pour l'année 2020-2021

Le projet d'école est arrivé à son terme. Le nouveau projet d'école devra être élaboré au cours du troisième trimestre. Un des objectifs prioritaires sera d'améliorer le suivi des apprentissages des élèves et d'adapter les réponses pédagogiques aux besoins constatés. Il s'agira également de former des futurs citoyens responsables et d'offrir aux élèves un parcours culturel diversifié tout au long de leur scolarité.

Suite à l'assassinat de Samuel Paty, en plus de la minute de silence, un travail sur la laïcité et sur le respect a été proposé dans les classes. C'est un travail à long terme qui sera poursuivi tout au long de la scolarité. L'enseignement moral et civique fait partie intégrante des programmes officiels et il est intégré dans nos programmations.

Plusieurs projets sont proposés pour cette année de « transition » :

- **Projet éco-citoyen en maternelle : projet jardin au fil des saisons : ateliers cuisine en fonction des récoltes, préparation de la terre, mise en route d'un composteur. Travail sur l'éco-citoyenneté à la maison (exemple : limitation des consommations d'eau) puis dans la ville (déchets). A l'échelle mondiale, prendre conscience des dangers qui pèsent sur notre planète (exemple de la banquise). Travail en lien avec le secours populaire pour recycler les jouets (Noël)**

- Dans le cadre de leur Parcours d'Education Artistique et Culturelle et en lien avec le projet d'éco-citoyenneté, les élèves de maternelle bénéficieront de l'intervention d'une plasticienne : réalisation d'un arbre enchanté à partir de matériaux de récupération – finalisé par la participation à un concours national organisé par l'école des des Loisirs en partenariat avec la librairie Le Grenier (Dinan) et la bibliothèque municipale– 9 matinées d'intervention avec les 2 classes- financement amicale laïque et municipalité
- Un projet théâtre en partenariat avec Julie Peyrat sera proposé au second semestre aux élèves du CP au CM2. Les élèves travailleront à partir de romans ou d'album qui serviront de support à des improvisations et donneront naissance à des scènes vivantes- financement LTM et municipalité pour une classe. Des ateliers seront ouverts aux parents pour montrer le travail réalisé.
- Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle « Tricoti » proposé par la Compagnie Poisson d'avril- financement LTM et amicale laïque
- Les élèves de cycle 3 se rendront au Quai des Rêves pour assister au spectacle « Grou »- financement amicale laïque ou LTM (à l'étude)
- Matao Rollo réalisera une contée en gallo pour les élèves de cycle 2 dans le cadre de leur projet autour de la Bretagne- financement amicale laïque
- Si les conditions sanitaires le permettent, participation aux dispositifs Cinécole pour l'ensemble des classes – financés par la municipalité (budget école) – Chaque élève assistera à 3 séances de cinéma dans l'année.

- Partenariat avec la bibliothèque municipale : en fonction des contraintes sanitaires les élèves se rendront trois fois par période à la bibliothèque municipale et pourront y emprunter des livres et participer à des activités autour des livres avec Fabienne Lesvenan (M Bouche et Mme Singer) et Anne Sophie Le Hello pour les autres classes. Pour le moment, Fabienne Lesvenan se rend à l'école pour travailler avec les classes de MS/GS, CE1 et CM1/CM2. Mme Le Hello n'est pas remplacée et ne peut donc intervenir auprès des autres classes. M.Requintel précise qu'il faut trouver une solution si elle ne reprend pas en janvier. Les élèves de M.Bouche rencontreront Eric Sanvoisin, auteur de littérature de jeunesse le 14 décembre, rencontre qui n'avait pu être finalisée à cause du Covid en mai dernier. En amont de cette rencontre, un travail autour du livre le Magicien d'Os a été proposé aux élèves – financement amicale laïque et bibliothèque municipale

- Participation au prix littéraire « Les Incorruptibles » pour toutes les classes – financement municipalité (budget école). En contexte covid, les livres ne circuleront pas dans les familles cette année.
- Projet « Retournons dehors » en partenariat avec le grand site Cap d'Erquy/Cap Fréhel pour toutes les classes. L'objectif est de reprendre possession de l'extérieur après la période de confinement à travers des approches liées à l'imaginaire et faisant appel aux sens : 4 à 5 séances seront proposées par classe – projet sur toute l'année – financement amicale laïque

- Participation aux défis mathématiques : kangourou et koala des maths du CP au CM2 -financement amicale laïque

- Projet autour de la Bretagne pour les classes de cycle 2. En plus de la contée en gallo, les élèves se rendront à l'école de Bothoa à St Nicolas du Pelem pour vivre le quotidien des écoliers dans les années 1930. Ils se rendront également au Château de la Roche Jagu (à finaliser)-Financement amicale laïque – une exposition sur les vêtements bretons sera également installée dans le grand hall élémentaire – caution amicale laïque

- Liaison école/collège : en suspend pour le moment en raison du contexte Covid

- Projet voile, kayak et char à voile en partenariat avec la Maison de la mer et financé par la municipalité (convention avec l'école de voile) pour les classes de CE2, CM1 et CM2 - 8 séances par niveau – 5 pour les CE2

- Projet découverte de l'environnement en lien avec la pratique du kayak pour la classe de CM1/CM2. 2 interventions seront proposées en partenariat avec le Grand site Cap d'Erquy – Cap Fréhel – financement amicale laïque
- Le projet de classe de Mme Meslin est en suspend à cause de la situation. Elle est en attente de réponses sur plusieurs pistes possibles en partenariat avec le centre PEP de Plévenon.
- 11 séances de natation sont proposées pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 financées par la municipalité. Cette année, l'organisation a changé. Les élèves se rendront deux fois par semaine à la piscine. Il faudra trouver un maximum de parents volontaires pour accompagner en sachant que les séances d'habilitation de parents ont été annulées en novembre.
- Projet classe de découverte pour les CM1/CM2 (tous les CM1 sont concernés)- en attente de l'assouplissement des règles sanitaires. S'il se confirme ce projet s'articulera autour de trois thèmes : les énergies (Moulin de la mer le Prat, moulin à Lancieux et barrage de la Rance), l'histoire (forteresse de St Malo, les corsaires avec rallye historique sur les remparts et visite de la ville) et le sport (2 séances de kayak au centre nautique de Lancieux). Séjour du 31 mai au 4 juin avec hébergement à St Briac. Il faudra 4 accompagnateurs en plus de M.Bouche. La réservation se fera en janvier. Si les conditions sanitaires ne sont pas satisfaisantes, les paiements ne seront pas encaissés, il n'y a pas de risque financier. Le financement sera à partager entre les parents d'élèves, l'amicale laïque et la Municipalité

Remerciements à la Municipalité et à l'ensemble des personnes qui s'investissent dans le cadre de l'Amicale laïque afin de financer une partie des projets.

5. Projet de restructuration de l'école :

Présentation de la problématique par Mme L'Haridon :

La municipalité est vraiment avec l'école et a à cœur que les enseignants et les élèves se sentent bien et puissent travailler dans de bonnes conditions avec des projets nombreux. En ce qui concerne les bâtiments, la municipalité a pris des engagements pour l'environnement, avec des lois à respecter. L'isolation est à refaire, les dépenses de fuel sont considérables et les bâtiments très grands, ce qui entraîne des frais de fonctionnement très importants. La municipalité souhaite également améliorer le confort de l'école en proposant notamment des classes plus grandes.

Concernant la cuisine, la municipalité a l'intention de faire une cantine bio et de dépasser les 20% bio en 2022. Le bâtiment est trop petit, le personnel se gêne, il n'y a pas assez d'espaces de rangements, un espace plus conséquent pour la légumerie est nécessaire.

Un audit a été réalisé et a pointé les mauvaises conditions de travail du personnel en cuisine. La Municipalité souhaite donc améliorer les choses. Un groupe de travail va être créé associant les enseignants, la directrice, les DDEN, des parents élus, et les représentants de la municipalité. Il s'agit de le réunir rapidement pour faire avancer le projet et améliorer l'école en la rendant plus moderne, plus confortable et en améliorant les possibilités de liaison entre la maternelle et l'élémentaire. En ce moment, des crédits sont alloués par le gouvernement aux municipalités qui font des efforts de rénovation de leurs bâtiments. Les premiers à en faire la demande seront les mieux servis. Le but est d'améliorer l'école et que ce soit profitable à tous.

Un projet pour faire évoluer le temps périscolaire est également à l'étude.

Les parents d'élèves souhaitent savoir quand démarrera le groupe de travail. Mme L'Haridon souhaite le mettre en place d'ici deux semaines. La municipalité ne connaît pas la date limite pour les demandes de subvention mais précise qu'il faut les faire rapidement. M. le Maire ajoute que le budget sera voté en mars et qu'il serait bien d'avoir chiffré le projet fin février.

Les parents souhaiteraient savoir s'ils peuvent avoir connaissance de l'audit. La municipalité précise que cet audit ne concernait que la cuisine. La directrice ajoute que la dépense énergétique sera inévitablement beaucoup plus importante cette année en raison de la nécessité d'aérer les classes à chaque temps de pause. M.le Maire souhaiterait pouvoir prendre exemple sur des écoles récentes. Mme Goerger suggère d'aller visiter l'école publique de Pléneuf.

Intervention de M.Le Guen :

M. Le Guen trouve, comme Mme L'Haridon, que les enfants d'Erquy ont beaucoup de chance. On leur propose des projets enrichissants. La municipalité aide l'école et s'engage à travailler pour l'améliorer davantage. Il souhaite se représenter au poste de DDEN.

Les parents d'élèves vont s'organiser pour désigner leurs représentants dans le groupe de travail.

6. Questions diverses

Contexte Covid : tout a été mis en place pour que les protocoles sanitaires soient respectés. Aucun cas Covid pour le moment. Remerciements à la Municipalité pour les moyens déployés et l'aide administrative également apportée au niveau de la Direction.

Fin de réunion

La directrice, Carine Goerger